

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 192

Artikel: Etat civil : Breuleux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils au tuberculeux

(Suite.)

Le troisième médicament est l'eau qui doit être utilisée pour les soins du corps.

Sauf prescription contraire du médecin chaque malade prend chaque semaine un bain de propreté, bain pour lequel du savon est mis à sa disposition. Le savon dissout beaucoup mieux que l'eau pure les produits qui obstruent les orifices des glandes sudoripares et des glandes sébacées. Des ablutions froides du corps doivent, en outre, être faites chaque matin immédiatement après le lever. Tu as reçu dans ce but un linge et un gant pour frictions de la peau; ces objets sont ta propriété et tu devras en continuer l'usage une fois rentré dans ton foyer. Les différentes parties du corps sont soumises l'une après l'autre à des frictions en commençant, par exemple, par un bras, qui est d'abord frotté énergiquement, lavé à l'eau froide et de nouveau séché avec le gant. En été, on fait suivre ces frictions, si l'état du corps le permet, d'une courte promenade; en hiver on s'étend de nouveau pendant une dizaine de minutes. De cette manière on endure et on tonifie la peau et le système nerveux; on se met ainsi à l'abri des refroidissements en rendant à la peau le pouvoir d'agir comme régulateur de la température du corps, pouvoir qu'elle avait perdu. Le tégument ainsi traité accomplit même une véritable respiration, c'est-à-dire qu'il élimine de l'acide carbonique et absorbe de l'oxygène. En 24 heures la peau élimine environ 600 grammes d'eau, des sels, des graisses, des acides gras et certains poisons, entre autres des produits toxiques résultant de la maladie. Toutes ces impuretés sont absorbées par le linge de corps; on a, en effet, démontré la présence de 2 kilogrammes d'impuretés dans 50 kilogrammes de linge. Tu dois, par conséquent, avoir soin de changer de linge au moins une fois par semaine en hiver et tous les 3 ou 4 jours en été. La peau et les poumons sont des organes dont les fonctions se suppléent réciproquement; une peau bien soignée facilite le travail du poumon et elle doit d'autant plus être apte à le faire lorsque ce dernier est malade.

Le quatrième médicament est une nourriture saine et non irritante. Une diminution des dépenses et une augmentation des recettes sont ici rigoureusement nécessaires. L'air d'altitude excite l'appétit et rend plus intenses les phénomènes de nutrition. Le régime contient en quantité suffisante tous les aliments nécessaires pour produire une augmentation du poids et leur combinaison a été établie d'après des calculs rigoureux. Aussi nous contentons-nous d'attirer l'attention sur la manière de prendre les repas.

Tu dois, en premier lieu, ne jamais prendre des aliments trop chauds et toujours manger très lentement; tu dois bien mastiquer et bien ensaliver. La salive constitue le premier suc digestif qui aide à digérer les farineux (les hydrocarbonés). Celui qui ne prend pas les aliments trop chauds et qui mange toujours lentement s'assure un bon estomac et un bon estomac est chose importante pour un poitrinaire. Tu dois également boire lentement, par gorgées successives, le lait, cet aliment par excellence. Le lait se coagule toujours dans

l'estomac et il se coagule en grosses masses indigestes ou en fins flocons faciles à digérer suivant qu'il est absorbé vite ou lentement. Tu dois boire peu en mangeant, car une grande quantité de liquide dilue trop le suc de l'estomac et entrave la digestion. Le verre de vin qu'on prend volontiers au repas est plus nuisible qu'utile; il est préférable de le remplacer par un verre de lait ou par un verre d'eau pris 1 à 2 heures après le repas.

Le règlement intérieur de l'établissement interdit d'une manière absolue l'usage de toute boisson alcoolique, car ces boissons sont nuisibles pour le poumon par le fait que l'alcool est en partie éliminé par cet organe. Les boissons alcooliques sont de plus nuisibles parce qu'elles risquent de l'induire en erreur, de te rendre inconscient les symptômes de la maladie et de t'engager à te surmener et à faire des imprudences. Ce sont des aliments dangereux; ils ne nourrissent et ne fortifient absolument pas, causent des dommages au point de vue de la santé, de la moralité et au point de vue économique; ils déterminent très souvent chez le poitrinaire les hémorragies capables de compromettre la vie. Celin qui consomme des boissons alcooliques, d'une manière régulière est beaucoup plus sensible à la maladie et n'a pas d'argent pour se procurer une bonne nourriture et un logement salubre.

Soins de la bouche et des dents. La bienséance, la propreté et l'hygiène exigent un lavage fréquent des mains et de la bouche, principalement avant chaque repas, et un nettoyage des dents avec la brosse et le cure-dents après le repas. Le poitrinaire a dans la plupart des cas des matières à expectorer. L'expectoration ne se fait pas toujours d'une manière complète, une partie des crachats reste le plus souvent sur la muqueuse de la bouche, du pharynx et des lèvres. *Celui qui tousse doit tenir la main devant la bouche pendant les accès* afin que les gouttelettes qui sont projetées par la toux ne viennent pas se fixer sur d'autres personnes ou sur les objets (livres, par exemple); les mains sont fréquemment souillées en essayant les lèvres et doivent, pour cette raison, être nettoyées. Les débris d'aliments qui, après le repas, restent entre les dents et dans les anfractuosités de la cavité buccale constituent un excellent terrain de culture pour toute espèce de germes microscopiques, tels que les microbes fabricants de pus, qui, en pénétrant dans les poumons, donnent lieu à des infections mixtes capables de renforcer l'action destructive du bacille tuberculeux, aussi doit-on, après le repas et surtout avant le coucher, nettoyer à fond les dents. On les met aussi de cette manière à l'abri des putréfactions et de la carie, et l'on ménage indirectement son estomac.

Tu dois toujours vouer la plus grande attention aux crachats et veiller à leur destruction, car ils renferment des bacilles tuberculeux en grand nombre.

Tu ne dois, par conséquent, jamais avaler les expectorations ni cracher dans un mouchoir de poche, car les crachats ne tardent pas à s'y dessécher et risquent d'être de nouveau inspirés sous forme de poussière.

Ici il est absolument défendu de cracher par terre; le poitrinaire ne doit également jamais le faire chez lui. Les bacilles de la tuberculose ont la vie très dure et ne sont tués que par certains poisons, par la cha-

leur et par la lumière solaire. Dans les chambres et principalement dans les chambres sombres et humides ainsi que dans les écuries, ils conservent leur vitalité pendant des mois et peuvent infecter l'homme et les animaux (pommelière des vaches).

Les crachats remplis d'eau, placés à une certaine hauteur au-dessus du sol et munis d'un couvercle sont les seuls crachats rationnels. Le couvercle empêche les mouches de l'appartement de devenir les agents propagateurs du poison tuberculeux. Tu dois renoncer aux caresses intimes et aux tendresses (baisers, par exemple) et celui qui a des rapports avec toi ne courra alors aucun danger. L'air expiré n'est pas contagieux.

La maladie est curable. D'après un travail statistique récent et consciencieux, le 96 % de l'humanité est tuberculeux à une certaine période de la vie; mais le septième seulement meurt de tuberculose; dans les autres cas la force médicatrice de la nature triomphe du mal. Tu as reçu ici l'impulsion capable de relever cette force médicatrice; fais en sorte qu'elle devienne toujours plus puissante, continue autant que possible la cure à la maison. Le fait que tu as reconnu qu'un genre de vie conforme aux règles de l'hygiène (propreté sur toute la ligne, tempérance, vie et exercice régulier au grand air) te procure la santé et te préserve également d'une nouvelle atteinte doit te servir de ligne de conduite; tu dois continuer à vivre de cette manière chez toi et répandre ta conviction. Le sanatorium doit être une école pour toi et pour d'autres; à cette condition seulement il remplira complètement son noble but. La santé physique et morale est ton bien le plus précieux et souvent ton seul bien; à toi d'en prendre soin sans relâche. Sonderegger dit :

« Chacun désirerait jouir de la santé et du bonheur, l'un est assis au bord du chemin comme un mendiant et attend que le bon Dieu lui distribue la santé et la vie comme une aumône toute préparée; l'autre implore simplement la bénédiction sur son travail et seul ce dernier arrive au but. »

Etat civil

BREULEUX.

Mois de Avril, Mai et Juin 1901.

Naissances.

Avril. — Du 4. Guenat Léa-Marie, fille de Ernest et de Marie née Jodry aux Breuleux. — Du 8. Cuenat, Marie-Julie-Hélène, fille de Aurèle et de Julia née Chaboudez au Roselet — Du 8. Aubry Mathilde-Elsa, fille de Théodule et de Louise née Girardin à La Chau. — Du 26. Jeandupeux, enfant mort-née, fille de Emile et de Amanda née Jobin aux Envers. — Du 27. Jobin Bernard-Jules, fils de Célinien et de Lucia née Queloz aux Breuleux.

Mai. — Du 8. Jossi Marguerite-Zéphirine, fille de Rodolphe et de Octavie-Marie née Thiévent à La Chau. — Du 11. Claude, Laurent-Léon, fils de Lucien et de Elisa née Boichat aux Breuleux. — Du 31. Boillat Charles-Armand, fils de Arthur et de Lucia née Froidevaux au Cerneuveuil.

Juin. — Du 6. Wolf Paul-Arnold, fils de Paul et de Marie Othilie née Froidevaux au Cerneuveuil. — Du 9. Jelmi Marie-Félicie-Lucie, fille de Pierre et de Odine née Donzé, aux Vacheries. Du 17. Longoni William-Arthur, fils de Charles et de Maria née Pelletier aux Vacheries. — Du 29. Boillat Henri-Joseph-Paul, fils de Marc et de Anna née Cerf aux Breuleux. — Du 30. Boi-

chat Jeanne-Marie-Lina, fille de Jules et de Lucia née Donzé aux Breuleux.

Mariages.

Avril. — Du 27. Surdez Jules-Henri, menuisier, de Peuchappatte et Vermeille née Gigon Lina, du Bémont. — Du 27. Sémon Victor-Auguste, boîtier de Sonvillier et Gueniat Angéline de Courroux.

Mai. — Du 6. Paratte Augustin-Arnold, cultivateur, de Muriaux, et Challet Marie-Sophie, de Pleujouse — Du 15. Boillat Armand, horloger, de La Chaux et Peltier Julia, des Breuleux. — Du 31. Donzé Aurèle-Vital, horloger, des Breuleux, et Paratte Estelle, de Muriaux.

Décès.

Avril. — Du 8. Willemin Jules-Célestin, fils de Jules et de Adéline née Clémence, né en 1885, aux Breuleux. — Du 13. Jossi Charles-Albert, fils de Rodolphe et de Marie, née Thiévent, à la Chaux né en 1898. — Du 15. Donzé Joseph-Maxime, fils de Eusèbe et de Anna, née Jobin, né en 1900, aux Vacheries. Du 22. Sester Charles-François, époux de Victorine née Aubry, aux Breuleux né en 1830. — Du 24. Bigler Cécile-Maria, fille de Edouard et de Virginie née Voirol aux Ravières née en 1901. — Du 24. Boillat Marc-Achille, fils de Paul et de Emma, née Juillerat, au Cernveusil né en 1900. — Du 25. Aubry Mathilde-Elsa, fille de Théodule et de Louise, née Girardin, née en 1901. — Du 26. Jeandupeux, mort-née, enfant de Emile et de Amanda, née Jobin aux Envers.

Mai. — Du 6. Chapatte Jean-Cyprien, fils de Jules et de Cécile née Chapatte aux Breuleux, né en 1901. — Du 18. Willemin Marie, née Frésard, épouse de François, aux Breuleux, née en 1847.

Juin. Du 3. Aubry, Joseph veuf de Célestine, née Frésard du Chaumont né en 1831. — Du 6. Jobin Bernard-Jules, fils de Célien et de Lucia, née Queloz né en 1901. — Du 7. Crevoisier Véronique, née Willat, veuve de Clément, aux Vacheries née en 1820.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 190 du *Pays du Dimanche* :

746. ENIGME.

Demain. — (Variante: L'avenir.)

747. LETTRES INCONNUES.

Aire.	M	Marie.
Ver.	A	Véra.
Ose.	R	Rose.
Ranimée.	G	Germaine.
Pale	U	Paule.
Angle.	E	Angèle.
Usuel.	R	Ursule.
Cale.	I	Alice.
Marine.	T	Martine.
Nier.	E	Reine.

748. MÉTAGRAMME.

Jonque. Conque.

749. DOUBLE ACROSTICHE.

V	ENI	N
E	LIS	A
S	CAL	P
U	PSA	L
V	ERR	E
E	CLO	S

Ont envoyé des solutions complètes: MM. Le pilier du Cerele Industriel à Neuveville; Brise de mer à Bienne.

Ont envoyé des solutions partielles: MM. La Blanche des Bois saluant son amie Laurence à Damvant; Nick-Nouille, le petit prince de Môtiers; Le premier commis du Chat-botté à Bienne; le Philosophe de la place du marché, à St-Imier.

754. ANAGRAMME.

Sept pieds, je suis un nom charmant;
Mélangez-les, de ce moment,
Changeant soudain de caractère,
Je deviens un quadrilatère.

755. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Il y a peu de fièvres dans la légion.
N° 2. — Il faut subir sans prier les dérisions [du fort].
N° 3. — Méfiez-vous de l'élu qui sort.
N° 4. — Les Cafards n'ont rien cassé.
N° 5. — Cette mèche est pure.
N° 6. — Il n'y pas de fusée sans jeu.

756. LOSANGE.

- | | |
|----------|----------------------------|
| X | 1. Consonne. |
| XXX | 2. Cid. renversé. |
| XXXXX | 3. Princesse de Tyr. |
| XXXXXXXX | 4. Père de l'Encyclopédie. |
| XXXXX | 5. Ile Française. |
| XXX | 6. Patriarche. |
| X | 7. Deux fois dans la tête. |

757. PHYSIQUE AMUSANTE.

LA BOUGIE FLOTTANTE

Par quel procédé peut-on faire tenir, sans support, dans la position verticale, au milieu d'un vase rempli d'eau, une bougie allumée, de manière qu'elle se consume jusqu'au bout, comme dans un chandelier?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 17 courant.

Publications officielles

Concours du bétail bovin à Corgémont.

Le concours du bétail bovin à Corgémont, fixé cette année sur le samedi 21 septembre, est transféré au *mardi, 17 septembre 1901*; afin d'éviter une coïncidence avec l'exposition d'agriculture de St-Imier.

Avis aux receveurs de l'assistance.

Les subsides de l'État pour les frais d'assistance permanente et temporaire des communes du district des *Franches-Montagnes* pour l'exercice 1901, peuvent être perçues à la Recette du district avec pièces à l'appui.

Mises au concours

La place de Receveur du district de Courtelary. S'inscrire avant le 12 septembre courant à la chancellerie d'Etat.

La place de cantonnier de 1^{re} classe sur le rayon n° 22 (route La Caquerelle-La Ro-

che et Delémont-La Roche, depuis le chemin de Scent à Montmelon jusqu'à La Roche, et depuis Glovelier jusqu'au tunnel de La Roche).

Traitement annuel minimum fr. 780 — avec 6 jours de travail par semaine.

Se faire inscrire jusqu'au 15 courant au secrétariat de préfecture de Delémont, en déposant une demande écrite et en y ajoutant les certificats estampillés constatant qu'on jouit de ses droits civiques, qu'on possède une bonne santé et que l'on sait lire, écrire et calculer.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 8 septembre à 1 heure pour procéder à l'adjudication pour la fourniture et l'entretien des taureaux.

Courrendlin. — Le 8 à 1 heure pour nommer un instituteur à la III classe, etc..

Epauxvillers. — Assemblée municipale le 8 après l'office pour statuer sur une demande de subvention pour la route du Doubs, nommer les experts taxateurs, prendre une décision concernant les chemins vicinaux, pain des pauvres, etc.

Grandfontaine. — Le 8 à midi pour voter un subside aux frais d'étude du Régional Porrentruy-Damvant.

Grandval. — Assemblée bourgeoise le lundi 9 à 8 du soir pour établir la liste des ayants-droit aux gaubes pour 1901, etc.

Reclère. — Le 8 à 12 h. 1/2 pour décider si l'on veut vendre une maison d'habitation appartenant à la commune.

Soulce. — Le 8 à 2 heures pour décider si l'on veut faire pâturer les regains en commun, etc.

Sorvilier. — Assemblée bougeoise le 16 à 9 heures du soir pour statuer sur l'organisation d'une bergerie à Montoz et sur une demande de M. E. Emonot relative à un réservoir à hydrante et droit de passage au Vêlé, etc.

Cote de l'argent

du 4 Septembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur: G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois d'août 1901.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaufrage	Recettes Fr. Ct.
Buchwalder	—	8	—	—	—	20	16	14	—	—	132 —
Courbat	—	3	4	1	—	21	11	10	—	—	119 50
Oser	—	6	—	—	—	18	17	6	—	—	109 —
Grimler Th. Vve.	—	3	1	—	—	13	11	4	—	—	73 50
Grédy P.	—	1	2	—	—	10	8	2	—	—	54 —
Pinaton E.	—	4	2	3	—	20	21	11	—	—	146 —
Voillat Gust. Vve	—	5	—	2	—	14	10	—	—	—	90 —
Scherrer E.	—	1	4	1	—	14	12	8	1	—	96 —
Grimler Paul	—	6	—	1	—	18	14	9	1	—	114 —
Charles Schick	—	8	—	3	—	9	—	3	—	—	93 50
<i>Particuliers</i>											
Bouille	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Total	—	45	14	11	—	157	120	67	2	—	1034 50